

## SOMMAIRE DE LA LETTRE N°162

### **Le Coin des Epargnants**

- Le tableau financier de la semaine
- Les bourses en vent de face

### **Si vous étiez absent cette semaine...**

- Le PIB allemand a franchi en 2015 la barre des 3000 milliards d'euros
- Inflation en France : un record vieux de plus de 60 ans vient de tomber
- Les Européens privilégient toujours l'épargne
- Les entreprises européennes ont toujours du mal à reprendre le chemin de l'investissement

### **Le Coin de la Conjoncture**

- La croissance de la France est-elle dans l'impasse ?
- Tordre le cou à certaines idées préconçues sur l'emploi
- La France sur le podium pour les prélèvements obligatoires

### **Le Coin des Tendances**

- Demain, quand l'industrie automobile aura disparu
- Us et coutumes sur les réseaux virtuels
- Quand l'Allemagne s'adapte à la société digitale

### **La semaine économique et financière**

## LE COIN DES EPARGNANTS

### Le tableau financier de la semaine

	Résultats 15 janv.2016	Evolution Sur la semaine	Résultats 31 décembre 2015
<b>CAC 40</b>	4 210	-2,85 %	4 637
<b>Dow Jones</b>	15 986	-2,21 %	17 423
<b>Nasdaq</b>	4 484	6 »,43 %	5007
<b>Daxx Allemand</b>	9 545	-3,09 %	10 743
<b>Footsie</b>	5 804	-1,83 %	6 242
<b>Euro Stoxx 50</b>	2 952	-2,67 %	3 100
<b>Nikkei</b>	17 147	-3,11 %	19 033
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans</b>	0,878 %	0,881 %	0,993 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans</b>	0,473 %	0,516 %	0,634 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans</b>	2,033 %	2,135 %	2,269 %
<b>Cours de l'euro / dollars</b>	1,0916	-0,09 %	1,0854
<b>Cours de l'once d'or en dollars</b>	1089	-1,01 %	1061
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars</b>	29,140	-12,52%	37,570

### Les bourses en vent de face

#### Le pétrole coule toujours

S'il y a encore quelques mois, la baisse des cours du pétrole constituait une bonne nouvelle, cela n'est plus le cas maintenant. En effet, elle est perçue comme le symbole du ralentissement de l'économie mondiale et d'un profond dérèglement du

marché. Le pétrole s'est échangé à moins de 30 dollars vendredi 15 janvier (le baril de Brent est tombé à 29,1 dollars). Les pays de l'OPEP refusent de réguler collectivement l'offre et au contraire jouent leur partition en solitaire en inondant le marché de pétrole. Le faible prix du pétrole signifie aussi que la Chine n'a pas repris sa marche en avant. La balance des avantages et des inconvénients est de moins en moins nette d'autant plus que le retour du baril autour de 60 dollars est de plus en plus hypothétique pour 2016. Les Etats producteurs qui sont aussi des importateurs risquent de connaître une nouvelle année en enfer.

### **Les Etats-Unis du mauvais côté de la force**

De plus en plus d'experts pensent que les Etats-Unis ont basculé du mauvais côté du cycle de croissance. Cette dernière serait amenée à s'affaiblir du fait de la hausse des salaires, de l'appréciation du dollar et de la chute des cours du pétrole qui pèse sur l'investissement du secteur énergétique. Ce sentiment contribue au recul des indices « actions » américains. Plusieurs indicateurs publiés vendredi semblent conforter cette analyse et prouvent une fois de plus que l'économie américaine n'aime plus du tout l'hiver. La production industrielle a diminué pour le troisième mois consécutif en décembre. Les ventes au détail ont également enregistré une baisse. L'indice « Empire State d'activité » établi par la FED de New York est à son plus bas depuis mars 2009. Néanmoins, il faut souligner que la confiance du consommateur est, pour le mois en cours, en progrès selon la première estimation de l'Université du Michigan.

### **Une désinflation installée**

L'inflation des pays occidentaux est inférieure à 1 %. En France, l'inflation a été nulle l'année dernière. Certes, cette situation est en grande partie imputable à la baisse des cours des matières premières et de l'énergie mais il n'en demeure pas moins que la déflation demeure une menace. Les banques centrales même en usant de politiques dites non conventionnelles peinent pour ramener l'inflation dans la zone cible des 2 %.

### **La guerre des changes aura-t-elle lieu ?**

A défaut de pouvoir recourir à l'arme budgétaire et face à l'impuissance des politiques des taux d'intérêt, les Etats ont la tentation de pratiquer la guerre des changes pour conquérir quelques parts de marché dans un contexte de commerce international stagnant. La fixation des parités de change par Pékin est scrutée par tous les investisseurs. Une dévaluation du yuan constitue une menace pour les autres pays émergents, pour le Japon mais aussi pour les autres pays occidentaux. Il y a un risque indéniable de guerre des changes même si les autorités chinoises ne le souhaitent pas totalement car leur pays vient d'intégrer le bloc des monnaies internationales et que dans le cadre du développement de la consommation intérieure, elles n'y ont pas intérêt.

## **Le long dégonflement de la bulle financière chinoise**

Les autorités chinoises en optant pour des mesures de contingentement des cessions d'actions essaient de lisser dans le temps l'éclatement de la bulle financière. Cela a comme conséquence de retarder la normalisation et de créer des chocs à répétition.

## **SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE**

### **Le PIB allemand a franchi en 2015 la barre des 3000 milliards d'euros**

La croissance allemande a atteint 1,7 % en 2015 ce qui constitue le meilleur résultat de ces quatre dernières années. En 2014, la croissance n'avait été que de 1,4 %. Le PIB s'élève désormais à 3 027 milliards d'euros.

La croissance allemande sans être exceptionnelle a été tirée par la demande intérieure. En effet, les dépenses privées ont progressé de 1,9 % et celles de l'Etat de 2,8 %. La consommation s'est accrue tant en raison des augmentations salariales que par l'impact de l'arrivée d'un million de réfugiés. Pour certains experts, les réfugiés auraient contribué à l'accroissement de la croissance de 0,25 point de PIB.

Les exportations ont progressé de 5,4%, mais du fait de la reprise de la consommation, les importations ont augmenté de leur côté de 5,7 %. L'Allemagne a, par ailleurs, souffert du ralentissement du commerce international.

Pour la fédération patronale allemande, BDI, la croissance pourrait s'élever à près de 2 % en 2016 quand le Gouvernement ne prévoit que 1,8 %. Néanmoins, le patronat est prudent mettant en avant que sa prévision dépend du contexte international qui demeure très incertain. Ulrich Grillo, le président de la BDI, a souligné que le dynamisme économique de l'Allemagne s'appuyait sur certains éléments particuliers comme des taux d'intérêt et des prix pétroliers bas et un euro affaibli.

### **Inflation en France : un record vieux de plus de 60 ans vient de tomber**

En 1953, les prix avaient baissé de 1,7 %. Depuis cette année-là, les prix avaient toujours augmenté en France. Même, en 2009, au plein cœur de la récession, l'inflation avait été de 0,1 %. Avec la chute du cours du baril de pétrole, en 2015, l'inflation a été nulle ce qui constitue donc un précédent. Depuis 1915, il est à noter que l'inflation n'a été nulle ou négative qu'à cinq reprises.

La stabilité des prix en 2015 fait suite à une hausse de 0,5 % en 2014 et de 0,9 % en 2013. Ce ralentissement des prix à la consommation s'explique surtout par le fort recul des prix de l'énergie. Les produits pétroliers ont diminué de 10,8 % en 2015 après une baisse de 4,7 % en 2014. En moyenne annuelle, les prix des combustibles liquides baissent ainsi de 17,4 % en 2015 (après -6,7 % en 2014) et ceux des carburants de 9,8 % (après -4,0 % en 2014). Les prix du gaz de ville diminuent également en 2015 (-2,2 % après -0,6 % en 2014). Seuls les prix de l'électricité continuent de progresser (+4,8 % après +5,7 % en 2014).

## **Les Européens privilégient toujours l'épargne**

Au troisième trimestre 2015, selon Eurostat, le taux d'épargne des ménages était au sein de la zone euro de 12,8 %, contre 12,7 % de leur revenu disponible brut au deuxième trimestre 2015.

Le taux d'investissement des ménages a quant à lui été de 8,3 % au troisième trimestre 2015 dans la zone euro, stable par rapport au trimestre précédent. Avant la grande récession, le taux d'investissement des ménages de la zone euro était de 11,4 %. Les ménages ont fortement réduit leurs dépenses d'investissement dans le logement. La baisse des taux d'intérêt incite pour le moment le désendettement par renégociation des prêts passés. En 2016, sauf tensions économiques et internationales, les ménages pourraient de nouveau investir. En France, les renégociations de prêts tendent à se ralentir, les ménages ayant apuré leurs prêts les plus anciens.

## **Les entreprises européennes ont toujours du mal à reprendre le chemin de l'investissement**

Le taux d'investissement des entreprises ne progresse pas au sein de la zone euro. Il s'élevait à 22,1 % de la valeur ajoutée au cours du troisième trimestre 2015 contre 22,4 % au trimestre précédent. Il était de 24,4 % avant la crise de 2008 (dernier trimestre 2007).

La part des profits des entreprises de la zone euro reste de son côté stable à 39,7 % de la valeur ajoutée au troisième trimestre 2015 contre 39,8% au deuxième trimestre 2015. Ce ratio était de 42,7 % avant crise.

## **LE COIN DE LA CONJONCTURE**

### **La croissance de la France est-elle dans l'impasse**

Le deuxième semestre aura été, pour l'économie française, moyen. L'automne et le début d'hiver doux ont pesé sur les dépenses d'énergie et d'habillement. Les attentats ont, de leur côté, refroidi les ardeurs des consommateurs. De ce fait, le taux de croissance au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2015 ne devrait être que de 0,2 % quand il était attendu il y a quelques semaines à 0,3 %.

Quelques points méritent l'attention car ils prouveraient que le trou d'air de cette fin d'année n'est pas annonciateur d'une nouvelle stagnation. Ainsi, la production manufacturière a enregistré une progression ces deux derniers mois soutenue notamment par le redressement du marché automobile. Les exportations de biens ont augmenté de +3 % m/m en décembre et +4,2 % a/a en novembre. Les mises en chantier sont aussi en légère hausse sur un an, pour la première fois depuis 2013 (+0,5 %, variation mesurée par le glissement annuel du cumul sur 12 mois).

La confiance, celle des ménages, demeure stable et reste proche de son niveau moyen de longue période à 96. Le climat des affaires dans l'industrie et le bâtiment poursuit son processus d'amélioration. Même en matière d'emploi, un léger mieux est enregistré. Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a baissé de 0,5 % m/m en novembre. Selon Eurostat, le taux de chômage français est passé de 10,6 % en août à 10,1 % en novembre.

Le pouvoir d'achat des ménages est en net progrès grâce à la baisse des cours du pétrole, 0,9 % sur le dernier trimestre et 1,6 % sur un an.

Le taux de marge des sociétés non financières est également en léger progrès au troisième trimestre (+0,3 point, à 31,2 %, un plus haut depuis 2011)

Si l'inflation a été nulle en 2015, il est à souligner que l'inflation sous-jacente est de 0,8 % prouvant qu'en l'état il n'y a pas de menace déflationniste réelle et immédiate en France.

Au-delà de ces facteurs conjoncturels rassurants, certains économistes soulignent que le potentiel de croissance s'affaisse dangereusement. Il ne serait plus que de 1,4 % (selon l'OFCE) voire moins pour d'autres organismes quand elle s'élevait à 1,8 % il y a encore quelques années. Cette baisse serait imputable à la diminution de l'investissement, à sa moindre qualité et à une diminution globale du progrès technique. La chute de l'investissement, ces trois dernières années, rend plus complexe le rebond de l'économie. En outre, la désindustrialisation a abouti à ce que l'investissement soit de plus en plus porté par les services qui génèrent moins de gains de productivité. La destruction d'une partie du tissu économique a également des effets sur la croissance. Elle rend plus difficile la reprise du fait d'un tissu économique moins dense et moins complet.

La baisse de la qualité de l'investissement réduit, par ailleurs, les possibilités de monter en gamme des entreprises. Ces dernières ont limité la prise de risque et différé leur modernisation entraînant un vieillissement de leurs équipements.

La croissance ne pourra réellement repartir qu'une fois que l'attrition aura cessé. Le système productif s'est rabougré avec comme conséquence un rebond économique plus faible que dans le passé à la sortie d'une crise.

La situation économique de la France est complexe car les comptes publics n'ont pas encore réellement été assainis. De ce fait, les dépenses publiques devraient jouer encore contre la croissance durant plusieurs années. Dans ces conditions, sauf saut qualitatif amené par les innovations, la croissance ne repassera pas au-dessus de 2 % en 2016 ni en 2017.

## **Tordre le cou à certaines idées préconçues sur l'emploi**

### **Et si le problème était, en France, le chômage des personnes qualifiées**

Depuis des décennies, les pouvoirs publics tentent, en France, de lutter contre le chômage des personnes à faible qualification. A cette fin, de coûteux mécanismes d'exonération de charges sociales ont été mis en œuvre.

Or, contrairement à quelques idées reçues, le chômage des personnes ayant un niveau de qualification inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'est pas en France très éloigné de celui de ses partenaires. Il s'élevait ainsi, en 2014, à 13,9 % en France contre 12,5 % aux Etats-Unis, 12,0 % en Allemagne, 13,9 % en Suède, 14,3 % en Belgique ou 18,7 % en Irlande. Avec la crise, ce taux de chômage a progressé en France mais au même rythme que chez nos partenaires. Il était de 10,2 % en 2007 pour notre pays (données Eurostat et OCDE).

Si la France obtient de moins bons résultats que ces voisins en matière d'emploi, c'est avant tout à cause du chômage des personnes ayant achevé un deuxième cycle l'enseignement secondaire ou qui sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ainsi, en 2014, le taux de chômage des personnes ayant un niveau d'éducation égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de 8,7 % contre 4,6 % en Allemagne. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de chômage français est de 5,7 % quand il est, en Allemagne, de 2,5 %. La France n'arrive pas à utiliser les personnes qualifiées ce qui peut signifier qu'il y a une inadéquation entre la formation et les besoins des employeurs ou que les entreprises ont des besoins limités en actifs diplômés. En France, il y a un indéniable effet d'éviction, les emplois exigeant peu de qualifications sont fréquemment occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur.

Si la France crée moins d'emplois qualifiés que l'Allemagne, cette situation est imputable au fait que le poids de l'industrie et que le nombre des grandes entreprises y sont inférieurs. C'est également lié à notre positionnement moyen de gamme, positionnement encouragé par le système d'exonération de charges sociales sur les bas salaires. In fine, la France compte deux fois moins d'emplois qualifiés que l'Allemagne.

### **Inadéquation entre offre et demande de travail**

Le problème de l'emploi en France provient du niveau des qualifications. La question de l'apprentissage et de la formation sont donc clefs. Les pays de l'OCDE ayant des bons résultats en termes d'emploi peuvent se classer en deux catégories, ceux qui jouent sur le coût du travail et la déréglementation (Etats-Unis, Royaume-Uni...) et ceux qui misent sur la formation (Allemagne, Europe du Nord...).



**Enquête PIAAC score global  
(Source OCDE)**

	Enquête PIAAC
Japon	292,1
Pays-Bas	283,58
Allemagne	274,70
Royaume-Uni	267,20
Etats-Unis	266,69
Espagne	259,56
France	258,17
Italie	248,81

Cette inadéquation entre offre et demande de travail s'illustre par le nombre de postes non pourvus. Les statistiques démontrent qu'il y a déficit pour des emplois à fortes qualifications techniques et dans des emplois à faibles qualifications. Ces derniers n'attirent pas en raison des conditions de travail et des niveaux de rémunération. Ainsi, en 2015, près de 240 000 postes étaient à pourvoir dans l'hôtellerie et dans la restauration. 145 000 étaient à pourvoir dans le secteur du commerce. Près de 230 000 emplois étaient également non pourvus dans les services scientifiques, techniques et administratifs ou de soutien aux entreprises.

**La réglementation de notre droit du travail est-elle fautive ?**

Toujours en matière d'emploi, il est fréquemment affirmé que la réglementation française est une des plus complexes. Or, selon une étude de l'OCDE, le degré de rigueur de la réglementation est inférieur en France à celui de l'Allemagne, de la Suède ou des Pays-Bas.

**Indice de protection de l'emploi  
Degré de réglementation du marché du travail  
(Source OCDE)**

	Echelle de 0 à 6
Etats-Unis	0,3
Royaume-Uni	1,1
France	2,4
Suède	2,6
Allemagne	2,7
Italie	2,7
Pays-Bas	2,8
Portugal	3,2



## **Un salaire minimum qui écrase toute la hiérarchie salariale**

Le salaire minimum est en France relativement proche du salaire médian (salaire séparant en deux la population active salariée, 50 % gagnant plus et 50 % gagnant moins). Le salaire minimum représente 61 % du salaire médian en France contre 37 % aux Etats-Unis, 52 % en Allemagne ou 41 % en Espagne. Ce mauvais ratio s'explique tout autant par le niveau élevé du SMIC en France que par la faiblesse du salaire médian, le premier créant une chape de plomb sur l'ensemble de la masse salariale.

## **L'éternel problème du positionnement de notre économie**

La France, tout comme l'Italie, au-delà des problèmes de coût du travail, souffre du mauvais positionnement de son économie. L'incapacité à monter en gamme impose une réduction des coûts salariaux qui pour le moment se traduit par un chômage élevé qui, aujourd'hui, concerne les emplois qualifiés et donc les classes moyennes. Pour les non-qualifiés, la question réside, au-delà de l'accès à l'emploi, dans la précarité qu'il génère. La multiplication des formes atypiques, CDD, auto-entrepreneur, temps partiel, intérim, est une source de précarité évidente, pouvant conduire à une exclusion du marché du travail classique. Ce type de segmentation existe dans tous les pays de l'OCDE. Néanmoins, en France, l'écart entre le CDI et les emplois précaires est important en termes de réglementation. Cette marche à franchir rend difficile le passage d'une catégorie à une autre. Le faible poids des contrats de plus d'un mois dans les nouveaux emplois en est la preuve. Moins de 31 % des déclarations uniques d'embauche adressées aux URSSAF dépassent un mois.

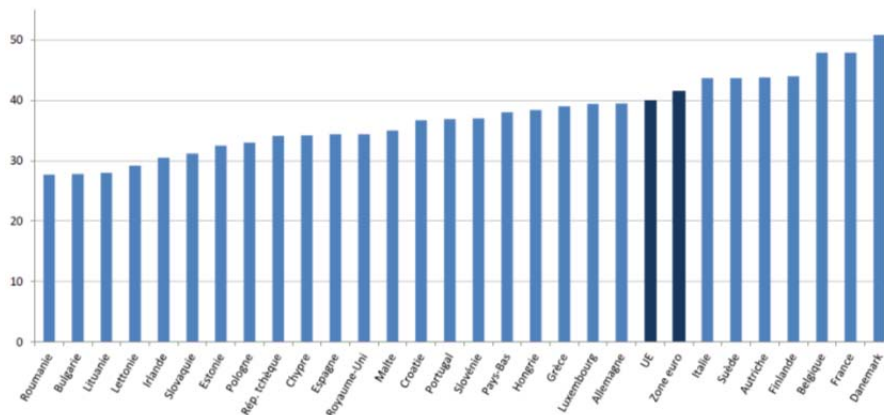
## **La France sur le podium pour les prélèvements obligatoires**

La France n'est battue que par le Danemark en matière de prélèvements obligatoires au sein de l'Union européenne, 47,9 % contre 50,8 % du PIB. Notre pays partage la deuxième place du podium avec la Belgique. La moyenne de la zone euro est de 41,5 %. Le ratio allemand s'élève à 39,5 %. Le poids des prélèvements est de 34,4 % au Royaume-Uni.

En 10 ans, le poids des prélèvements s'est accru de 3,4 points en France contre 2,1 points pour la zone euro. En Allemagne, la progression a été limitée à un point quand, au Royaume-Uni, les prélèvements ont reculé de 1,5 point.

La France se caractérise par le poids de ses cotisations sociales, 19,2 % du PIB pour une moyenne au sein de la zone euro de 15,5 %. Par ailleurs, les impôts sur les productions et les importations sont également nettement plus élevés dans notre pays (15,9 % du PIB contre 13,3 % en moyenne au sein de la zone euro). Les impôts sur le revenu et le patrimoine sont, en revanche, dans la moyenne (12,7 % en France contre 12,5 % en zone euro). Il en est de même pour la TVA qui pèse en France 6,9 % du PIB contre 6,8 % au sein de la zone euro.

## Poids des prélèvements obligatoires en % du PIB (source Eurostat)



## LE COIN DES TENDANCES

### Quand l'Allemagne s'adapte à la société digitale

La digitalisation de la vie professionnelle entraîne une montée en puissance du nombre de travailleurs non-salariés et à temps partiel avec le développement d'emplois de service à faibles qualifications. Par ailleurs, pour un grand nombre de salariés, la frontière entre vie professionnelle et vie privée s'estompe avec le recours de plus en plus fréquent aux smartphones, aux tablettes et aux ordinateurs portables.

Le droit du travail tel qu'il a été bâti ces soixante-dix dernières années repose sur les principes de l'unité de lieu et de temps. Les actifs sont censés travailler dans un espace déterminé (sauf pour les commerciaux) durant une plage déterminée de temps. Aujourd'hui, Internet a imposé un rythme différent de travail. Il faut pouvoir apporter à tout moment une réponse aux sollicitations qu'elles soient internes ou externes.

L'Allemagne dont la croissance repose sur les exportations de biens industriels doit faire face à une mutation économique et sociale qui remet en cause les fondements de son modèle. Les pouvoirs publics et les représentants du monde économique réfléchissent sur les moyens d'accompagner la mutation.

Sur le sujet de la gestion du temps de travail, plusieurs entreprises allemandes ont innové. Ainsi chez Bosch, les salariés souhaitant rentrer plus tôt chez eux pour voir leurs enfants peuvent le faire tout en reprenant leur activité à domicile plus tard. Ils ont accepté en contrepartie que ces heures ne soient pas considérées comme du travail de nuit et donc payées plus chères. D'autres accords sont en cours de négociation sur ce sujet visant à assouplir le cadre du travail en permettant d'effectuer des tâches à domicile.

Afin de faciliter la reconversion des salariés, les autorités allemandes ont décidé d'agir sur la formation. En effet, d'ici 2020, 80 % des emplois exigeront des connaissances numériques. Pour accompagner la digitalisation de l'économie. Le Gouvernement allemand a lancé la création d'une agence de formation dédiée au numérique avec l'appui du patronat et des syndicats. « Mon objectif est de faire en sorte que l'agence s'occupe des travailleurs avant qu'ils soient au chômage », a indiqué Andrea Nahles, la Ministre du Travail de l'Allemagne.

### **Demain, quand l'industrie automobile aura disparu**

Le salon de l'électronique à Las Vegas remplacera-t-il bientôt celui de Detroit pour l'automobile ? En ce début d'année 2016, les grandes annonces en ce qui concerne l'avenir de l'industrie automobile se sont faites, en effet, dans la capitale du jeu et non dans le Michigan. Ce qui compte désormais dans un véhicule, c'est moins le nombre de chevaux que les puces embarquées et la connectivité.

Les grandes firmes de l'automobile qui se partagent le marché depuis des décennies voient arriver des nouveaux venus qui cassent les codes et les modèles. Google, Apple, Uber, Tesla, Faraday Future, Proterra, Mobieye, Nvidia, Qualcomm sont peut-être les nouveaux géants de cette industrie qui sera de moins en moins industrielle et de plus en plus tertiaire...

Les dirigeants des compagnies traditionnelles tentent d'échapper au sort peu enviable de Kodak qui a loupé le coche de la photo numérique. Afin d'essayer de résister à la déferlante des start-up, ils privilégient les alliances au risque de devenir des sous-traitants. Ford a ainsi conclu un accord avec Apple et Google afin d'améliorer le système multimédia des voitures. En revanche, Alphabet, la maison mère de Google tarde à choisir les entreprises qui construiront les futures voitures sans pilote. En effet, elle ne souhaite pas, pour le moment, partager les milliards de données collectées par les 53 prototypes. Le jeu est complexe car les défis sont plurielles : nouvelles sources d'énergie, voiture sans ou avec pilote, location ou achat...

Ce qui est certain, c'est que la voiture a intégré l'univers des objets connectés. C'était déjà le cas avec le GPS mais cela est de plus en plus le cas avec les plateformes Android Auto et CarPlay d'Apple/ Le chiffre d'affaire de la voiture connectée atteint déjà plus de 40 milliards de dollars et devrait dépasser 122 milliards de dollars en 2021.

### **De la voiture partagée à la voiture autonome**

Qu'elle soit partagée ou autonome, la voiture des temps nouveaux sera avant tout un ordinateur sur roues. Déjà, aujourd'hui, les véhicules électriques de la firme Tesla se démarquent de leurs concurrentes par la gestion logicielle. Le système AutoLib de Bolloré repose évidemment sur une plateforme d'analyse de données. Ce qui compte c'est la gestion du parc de véhicules, leur localisation et leur entretien. Des mises à jour périodiques sont téléchargées la nuit permettant d'actualiser le système et de corriger des bugs des nouveaux véhicules. La logique informatique s'impose de plus en plus à l'industrie automobile. Auparavant, le cycle d'une voiture s'étalait deux

décennies voire plus. La phase de conception pouvait durer sept ans quand la commercialisation pouvait atteindre 10 ans. Dans le monde connecté, les évolutions se font tous les six mois.

### **La fin de la propriété avec l'arrivée des voitures sans pilote ?**

Plusieurs cabinets dont AlixPartners considèrent que le nombre d'utilisateurs des services d'auto-partage devrait être multiplié par dix d'ici 2020. En Europe, 8 millions d'utilisateurs sont attendus, utilisant une flotte de plus de plus de 130 000 véhicules.

La voiture autonome est incontournable. Les plus optimistes l'imaginent s'imposer sur nos routes à partir de 2020 ; les plus raisonnables considèrent que 2030 est plus probable.

Les tests grandeur nature réalisés par Google et par quelques autres compagnies d'automobile soulignent que le taux d'accidents est faible, très légèrement supérieur à la moyenne des véhicules avec conducteur. Les problèmes sont venus de la cohabitation des deux types de voitures. Les collisions ont été occasionnées par des freinages trop rapides des automobiles sans conducteur. L'autre problème qui est apparu est la difficulté pour les véhicules sans chauffeur de se mouvoir dans un trafic très dense compte tenu des normes de sécurité qui leur étaient imposées. Par exemple, un véhicule sans chauffeur sur la place de l'Arc de Triomphe, à l'heure de pointe, aura du mal à se mouvoir et aura tendance à se mettre en position de sécurité et de rester immobile. Ce n'est qu'en multipliant les données sur ce type de situation que ces petits problèmes pourront être résolus. L'autre solution serait de prévoir dans un premier temps des espaces de circulation réservés aux véhicules sans chauffeur.

Le partage et la mise à disposition de véhicules en location constitueront des solutions pour surmonter la question du prix. La nécessité d'être relié en permanence à une plateforme technique suppose que les automobilistes aient un abonnement.

### **Quand une mutation chasse l'autre**

Quoi qu'il arrive, le secteur de l'automobile est amené à se transformer en grande vitesse ; cette mutation intervient après le choc subi avec la mondialisation et la crise de 2009.

Le secteur de l'industrie automobile compte, en France, plus de 1900 entreprises employant 226 000 salariés. Le chiffre d'affaires, en 2013, était de 102 milliards d'euros. 48 % de l'activité sont consacrés à la production, 44 % étant liés à la commercialisation. De 2000 à 2014, ce secteur d'activité a perdu 32 % de ses emplois (hors intérim). L'industrie automobile a reculé plus rapidement que l'ensemble du secteur manufacturier qui a perdu, de son côté, 26 % de ses effectifs.

La prochaine mutation est donc lancée. La voiture sera de moins en moins possédée surtout au sein des grandes métropoles. De plus en plus d'acteurs proposeront des voitures qu'ils mettront à disposition d'un public de plus en plus connecté.

## **Les loueurs traditionnels sont les premiers menacés !**

En prenant le contrôle des Smartphones via les systèmes d'exploitation d'Apple ou de Google, il est possible de donner des clefs virtuelles aux utilisateurs, d'obtenir un paiement à distance et de surveiller la géolocalisation de la voiture. Il est de plus en plus facile et de moins en moins coûteux de mettre en place des parcs de voiture en location. Les loueurs traditionnels qui sont de plus en plus concurrencés par les plateformes participatives mettant en relation propriétaires et les personnes à la recherche d'un véhicule risquent de disparaître s'ils ne se réinventent pas. Disposer d'agences, gérer des stocks de véhicules, avoir du personnel constituant de lourds handicaps. Les personnes souhaitant louer une voiture supportent de plus en plus mal de se rendre à une agence où il faut patienter de longues minutes et signer d'innombrables papiers. L'avantage du loueur traditionnel est, certes, de fournir un service de qualité avec des véhicules neufs et nettoyés. Mais, ces avantages pourront vite disparaître.

## **Les réseaux de distribution sous pression**

Avec l'amélioration de la fiabilité des véhicules, le nombre de garages a fortement diminué durant des 30 dernières années. Avec le développement de l'informatique embarquée, les indépendants ont de plus en plus de mal à survivre. Le passage à un système de flottes de véhicules ne pourra qu'accentuer la tendance.

## **L'industrie phare du 20<sup>ème</sup> siècle peut être ravalée au rang de sous-traitant !**

Le combat est engagé entre les ingénieurs mécaniques et les ingénieurs informaticiens. L'important dans un proche avenir sera la logistique qui gèrera les flux d'informations dont auront besoin les véhicules.

Les firmes automobiles de l'ancien siècle sont déjà mises à mal par la montée en puissance de la concurrence. Durant cinquante ans, le monde de l'automobile s'est caractérisé par une concentration croissante. Quelques grandes entreprises contrôlaient, sur chaque des continents, le marché. A partir des années 80/90, les firmes japonaises en envahissant les Etats-Unis et l'Europe ont changé la donne. Aujourd'hui, le marché accueille de nouveaux venus en provenance de Chine, de Corée du Sud, d'Inde... Pour résister et pour tirer profit de l'élargissement du marché, les firmes occidentales se sont implantées dans les pays émergents. Elles ont également multiplié les recours à la sous-traitance.

D'ici quelques années, le secteur de l'automobile pourrait être essentiellement un secteur de service. Déjà avec le leasing, ce processus est engagé non seulement pour les véhicules de société mais aussi pour les véhicules des particuliers. Demain, avec des véhicules automatiques, ce qui comptera ce sera la mise à disposition, la propriété s'effacera alors devant la location. La gestion de parcs de voitures primera sur la production. De même, l'entretien des véhicules ne relèvera plus des particuliers.

La possession de voitures particulières sera limitée aux zones rurales à faible densité sauf à imaginer une obligation de service public imposant aux loueurs de desservir ces territoires.

La mutation de l'industrie automobile supprimera-t-elle la conduite qui est un plaisir pour de nombreuses personnes, avec les voitures de sport et de luxe... ? La tendance est à la banalisation de la voiture avec des distanciations relatives des jeunes générations à son égard. Le code pourrait être amené à changer. Les nuisances (pollution et embouteillages) ainsi que les coûts générés par l'achat d'une voiture constituent des facteurs à prendre en compte même si les enquêtes qualitatives prouvent que l'automobile est toujours synonyme de liberté et que sa possession constitue encore un élément de différenciation sociale.

### Us et coutumes sur les réseaux virtuels

Près d'un Français sur deux, en 2014, est inscrit sur un réseau social en ligne. En ce qui concerne les internautes, ce taux monte à 58 % soit 26 millions de personnes selon une récente étude du CREDOC. Si dans un premier temps, les réseaux sociaux étaient surtout l'apanage des jeunes, les seniors ont rattrapé le retard. Par ailleurs, ce sont les Français à revenus modestes qui fréquentent le plus les réseaux sociaux

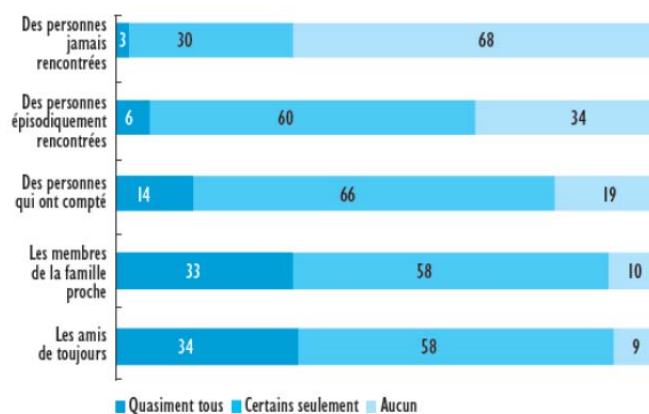
Les internautes considèrent que si les réseaux sociaux en ligne renouvellent les formes de sociabilité et favorisent des liens, ils sont par nature moins engageants que des liens traditionnels et ne comblent que très imparfaitement le sentiment de solitude.

### Les seniors à l'attaque des réseaux sociaux

26 % des 60 / 69 ans sont membres d'au moins un réseau social en 2014 contre 11 % en 2011. Les seniors entretiennent leurs réseaux d'amis grâce à Internet. Ils accueillent moins que le reste de la population de personnes inconnues dans leurs amis en ligne.

UN TIERS DES MEMBRES DE RÉSEAUX SOCIAUX INTÈGRENT DANS LEURS CONTACTS DES PERSONNES JAMAIS RENCONTRÉES PAR AILLEURS

Diriez-vous que dans votre cercle de relations dans les réseaux sociaux en ligne il y a...? (en %)



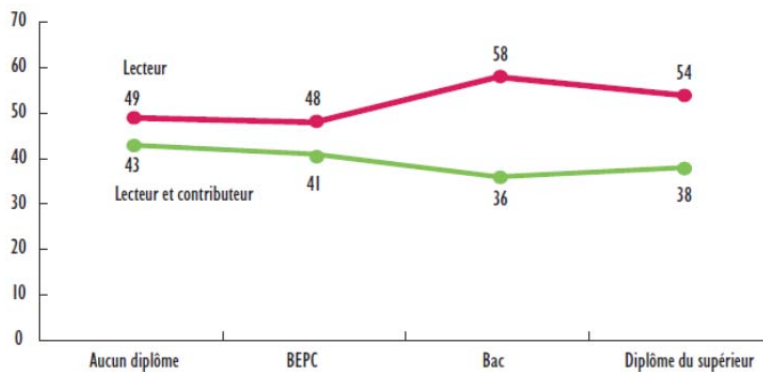
Champ : membres des réseaux sociaux de 12 ans et plus.

Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, juin 2014.



Les contributeurs aux blogs, aux chats, aux forums, aux réseaux se retrouvent parmi les non-diplômés. Un moindre accès à d'autres formes de loisirs et de communication peut expliquer cette surreprésentation. Les titulaires de revenus plus aisés ont tendance à protéger plus fortement leur vie privée.

**LES NON-DIPLÔMÉS CONTRIBUENT D'AVANTAGE AUX RÉSEAUX SOCIAUX, CHATS ET BLOGS**  
 Sur les forums de discussion, les réseaux sociaux, les chats, les blogs, êtes-vous plutôt... un lecteur de ce que les autres disent ou écrivent, un contributeur, autant l'un que l'autre, ou ni l'un ni l'autre ?

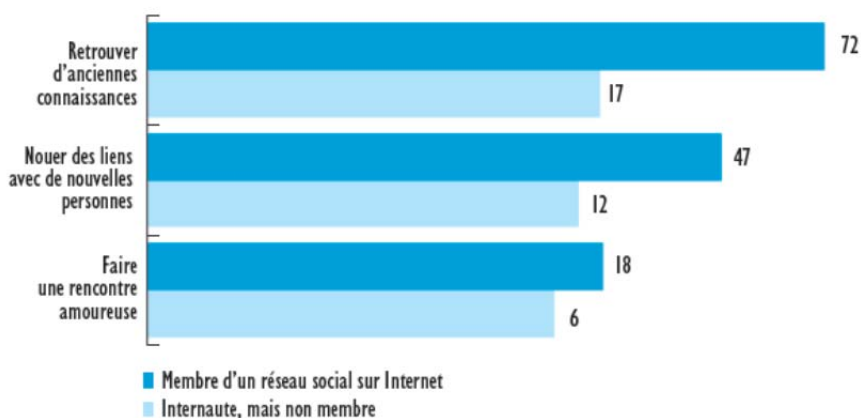


**Champ :** individus de 18 ans et plus participant à des réseaux sociaux (en %).  
**Source :** CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, juin 2014.

Disposant d'un tissu d'amis plus dense, les titulaires de revenus élevés ouvrent moins leurs portes de leurs amis virtuels à des inconnus. De même, la protection de leurs intérêts privés peut les porter à ne pas accepter des personnes ne figurant pas dans le réseau des amis réels.

Les catégories aisées utilisent davantage les réseaux sociaux pour obtenir de l'information et consolider leur réseau de relations professionnelles et amicales. LinkedIn est avant tout utilisé à des fins professionnelles par les cadres moyens et supérieurs. Facebook qui commence à être abandonné par les plus jeunes sert avant tout à maintenir le contact avec la famille et les amis.

**LES MÉDIAS SOCIAUX AU CŒUR DES RETROUVAILLES ET DE LA CRÉATION DE NOUVEAUX LIENS**  
 Internet et les technologies de l'information vous ont-ils permis de ? (en %)



**Champ :** ensemble de la population de 18 ans et plus.  
**Source :** CRÉDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, juin 2014.



## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Lundi 18 janvier

Au **Japon**, il faudra suivre **le résultat de la production industrielle** du mois de novembre.

Pour **la zone euro**, sera communiqué **le résultat de la balance commerciale** du mois de novembre.

### Mardi 19 janvier

En **Chine**, il faudra suivre la publication **des ventes de détail et celle de la production industrielle** du mois de décembre. La production industrielle n'aurait cru que de 6 % contre 6,2 % le mois précédent.

Toujours en **Chine**, le **résultat du PIB du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015** sera très attendu. Au 3<sup>ème</sup> trimestre, la croissance avait été de 1,8 % et de 6,9 % en rythme annuel. Les taux respectifs pourraient être de 1,7 et 6,8 % confirmant le ralentissement de l'activité économique.

Pour **l'Allemagne**, il faudra **suivre l'enquête ZEW sur le sentiment économique et celle sur la situation courante** pour le mois de janvier. **Le taux d'inflation du mois de décembre** sera également rendu public.

Pour **la zone euro**, il faudra suivre **le taux d'inflation** du mois de décembre. Sera également publiée **l'enquête ZEW sur le sentiment économique**.

Au **Royaume-Uni**, sera publié **le taux d'inflation** du mois de décembre.

### Mercredi 20 janvier

#### Début du Forum Economique de Davos.

Pour **la zone euro**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois de décembre. Il devrait être de -0,1 %.

Au **Royaume-Uni**, sera publié **le taux de chômage** du mois de décembre.

Le **FMI** communiquera **ses perspectives économiques** mondiales.

Aux Etats-Unis, il faudra suivre **les mises en chantier et les permis de construire** du mois de décembre. **Le taux d'inflation** pour le mois de décembre sera également publié. Les prix seraient stables au mois de décembre.

### **Jeudi 21 janvier**

Pour la **zone euro**, sera communiqué **l'indice sur le climat des affaires**. Sera également publié **l'indice de confiance des consommateurs**.

Une **réunion de la Banque Centrale Européenne** est prévue avec à la clef une communication sur les taux.

En **France**, l'INSEE publie ses **enquêtes de conjoncture** de janvier.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'évolution des stocks de gaz naturel et de pétrole brut**. Toujours aux **Etats-Unis**, il sera utile de **regarder l'enquête de la FED de Philadelphie pour le secteur manufacturier** pour le mois de janvier.

### **Vendredi 22 janvier**

Les indices « **PMI manufacturier** » seront publiés pour le **Japon, la France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**.

Les indices « **PMI services** » et « **PMI composite Markit** » seront publiés pour la **France, l'Allemagne et la zone euro**.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les ventes de détail** du mois de décembre.

Aux **Etats-Unis**, seront communiqués **les indicateurs avancés et les ventes de maisons existantes** du mois de décembre.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson  
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorelo.fr](http://www.lorelo.fr)

#### Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

#### Adresse de facturation

Nom -----  
Prénom -----  
Fonction: -----  
Organisme: -----  
Adresse: -----  
-----  
Code Postal -----Ville -----  
Pays  
Tél.: -----  
E-mail:-----

#### Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC